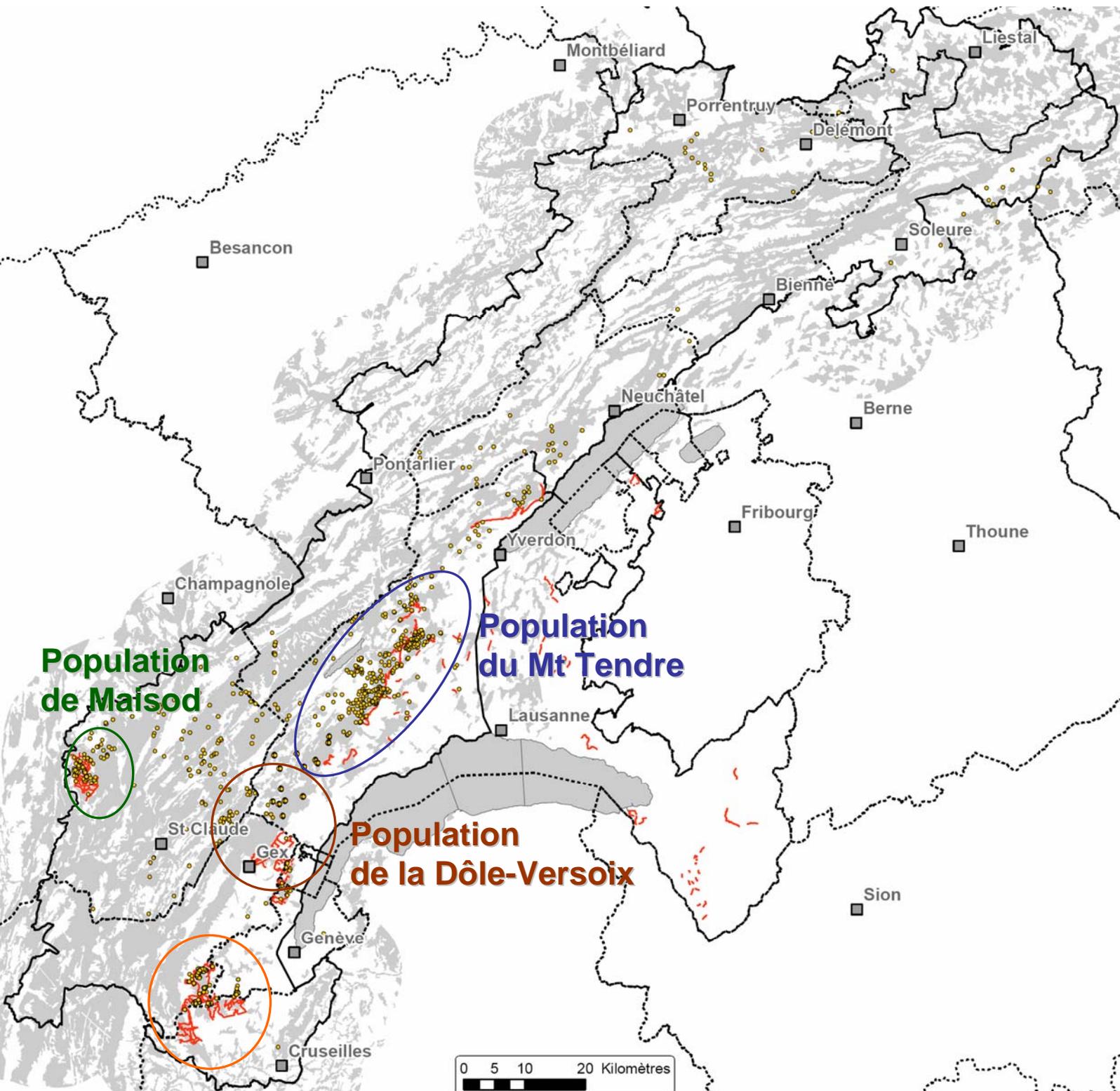


# Présentation du périmètre de suivi Populations connues et chassées au début du projet

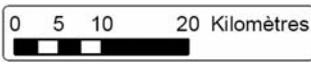


**Population de Maisod**

**Population du Mt Tendre**

**Population de la Dôle-Versoix**

**Population de l'Etournel**

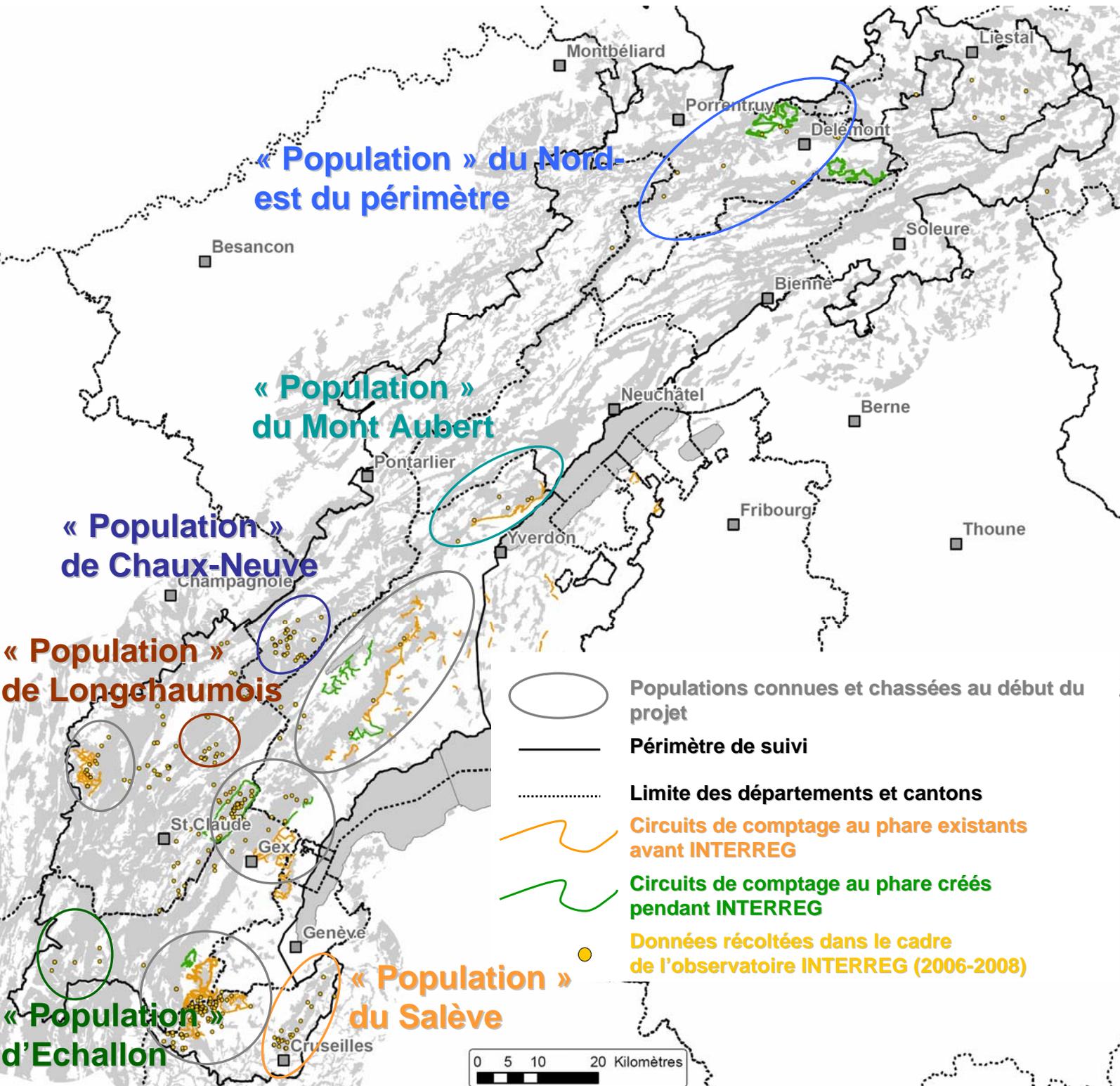


- Périmètre de suivi
- Limite des départements et cantons
- Circuits de comptage au phare existants avant INTERREG
- Données récoltées par différents projets avant 2005 et mises en commun pendant INTERREG

Comité de Pilotage de clôture du projet – Yverdon, le 12 mars 2009

Avec le soutien financier de :

# Bilan du suivi et des populations pressenties au terme du projet



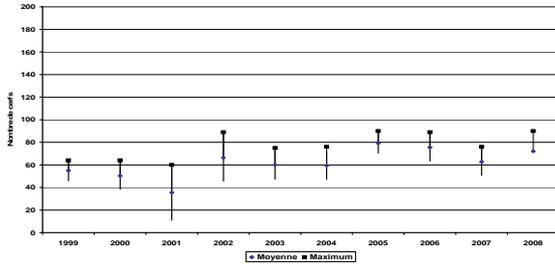
## CONCLUSIONS

- La plate-forme et l'observatoire ont permis de mieux cerner l'aire de répartition actuelle du cerf, qui s'est avérée plus importante qu'attendue.
- Les indicateurs confirment la colonisation de nouveaux secteurs.
- La plate-forme et l'observatoire doivent être maintenus pour suivre l'évolution spatiale de l'espèce.

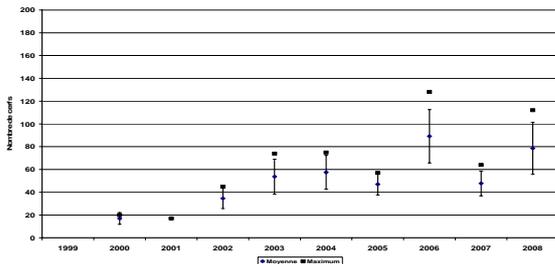
# Suivi des 4 populations principales de cerf

## Les comptages nocturnes au phare

### • Quel fonctionnement ?



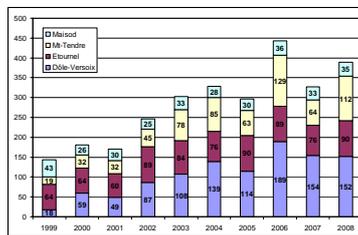
Etournel



Mont Tendre

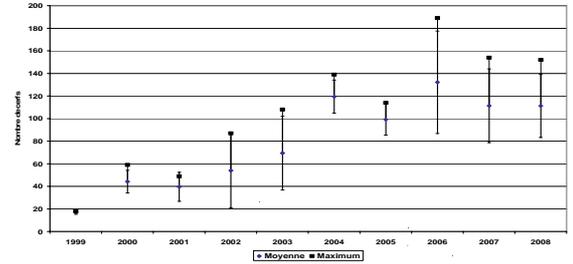


Evolution de la moyenne (et son écart type) et du maximum du nombre de cerfs observés lors des comptages nocturnes au phare

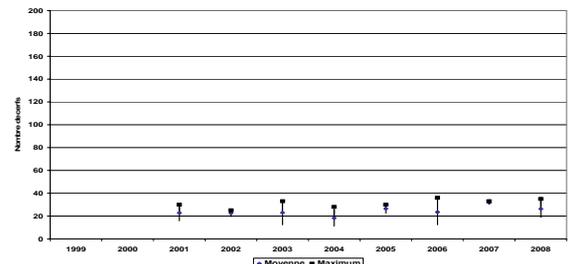


Synthèse Massif jurassien

### Quels résultats ?



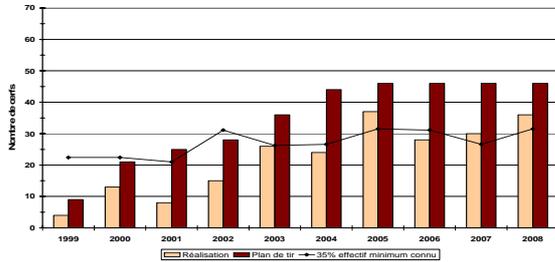
Dôle-Versoix



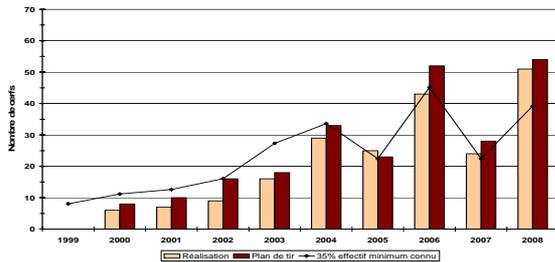
Maisod

## La chasse du cerf

### • Prélèvements et taux de réalisation ?



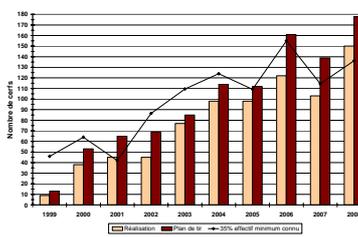
Etournel



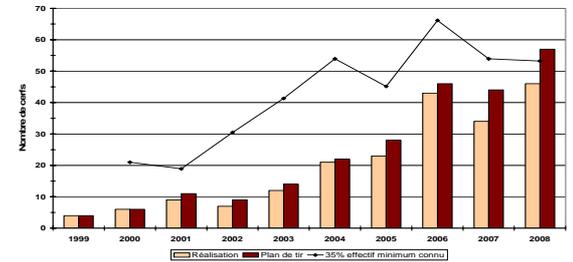
Mt Tendre



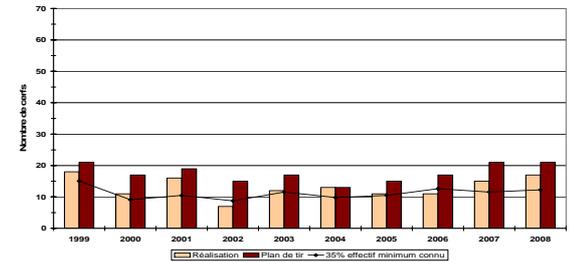
Evolution du plan de tir et de sa réalisation



Synthèse Massif jurassien



Dôle-Versoix



Maisod

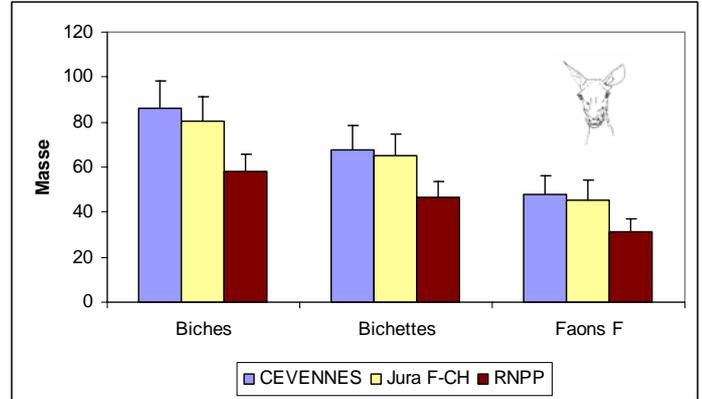
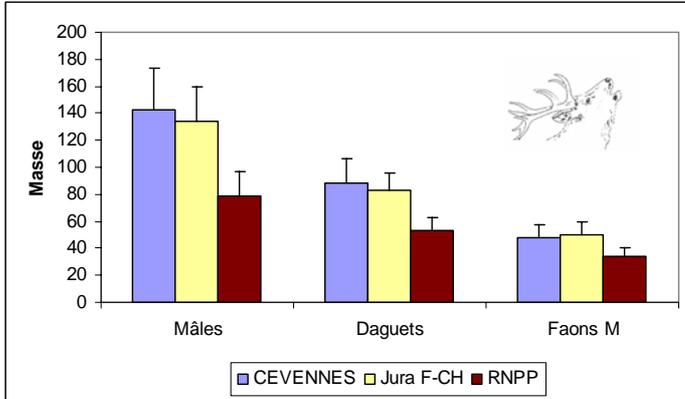
## CONCLUSIONS

- Les effectifs minimums au printemps 2008 sont estimés à 90 individus pour la population de l'Etournel, à 152 individus à la Dôle-Versoix, à 112 au Mt Tendre et 35 animaux à Maisod. Sur les cinq dernières années, toutes les populations suivies sont considérées comme stables.
- Les 4 populations de cerfs suivies font l'objet de prélèvements. Le plan de tir de la saison 2008-09 était de 100 individus attribués en France et 72 en Suisse. Depuis la saison 2003-04, le taux de réalisation est en moyenne de 78 % sur la partie française et 94 % sur la partie suisse.
- Le suivi des populations doit être poursuivi de façon homogène, précise et coordonnée, en appliquant les mêmes protocoles.

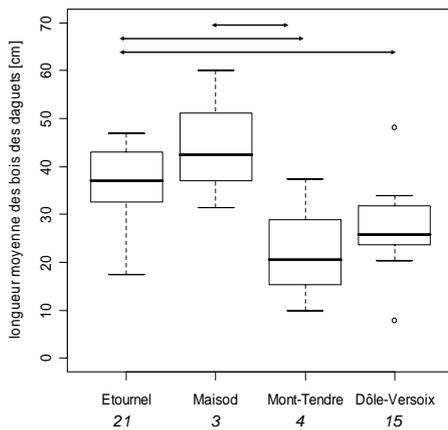
# Suivi de la relation population-milieu

## L'indice de condition

### • Quelles mesures ?



Masse (poids éviscéré avec la tête +/- écart-type) en kilogrammes des cerfs jurassiens prélevés durant la chasse de 2003 à 2007 dans les quatre populations jurassiennes de cerfs soumises à un plan de chasse.

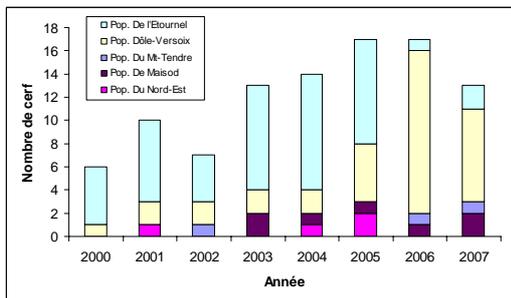


Longueur des bois des daguetts prélevés à la chasse de 2003 à 2007 dans les quatre populations jurassiennes de cerfs soumises à un plan de chasse.



## Le suivi sanitaire

### • Dans quel état de santé sont les cerfs jurassiens ?



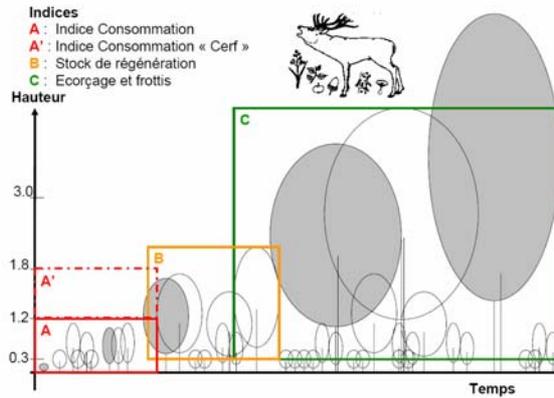
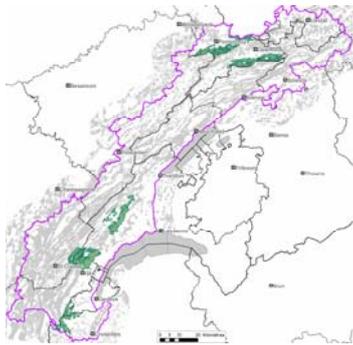
Evolution de la mortalité extra-cynégétique par population

## CONCLUSIONS

- Aucun déséquilibre global n'a été enregistré entre les populations et le milieu. Les poids moyens des cerfs ne sont pas différents d'une jeune population vivant dans un milieu adéquat (PN des Cévennes) mais sont plus élevés que dans une population à forte densité (RNPP, Vosges).
- Aucun signe de problème sanitaire n'a été détecté.
- Le suivi des populations par les Indices de Condition Ecologique (ICE) doit être poursuivi en réalisant les mesures de façon homogène et précise.

# Impact des cervidés sur la végétation ligneuse

## Les indices...



## Indice de Consommation – A et A'

- L'Indice de Consommation indique globalement une faible pression sur la flore mais avec de fortes pressions locales.
- L'Indice de Consommation spécifique au cerf est faible et inférieur à celui qui concerne l'ensemble des ongulés.
- Abroustissement important du sapin à la Dôle et des espèces accompagnatrices de façon générale en forêt irrégulière ce qui pourrait avoir, à moyen terme, un effet négatif sur la biodiversité.



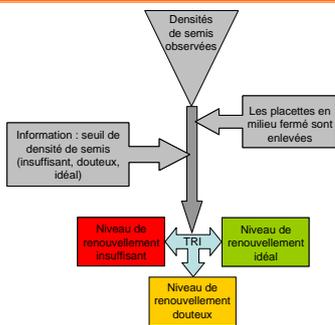
## Indice de Rajeunissement – B

- La démarche d'analyse utilisée dans le cadre du programme INTERREG est novatrice.

1<sup>ère</sup> tentative d'estimation des seuils de densité pour l'analyse en futaie régulière

Espèce	Chêne		Hêtre		Épicéa		Sapin	
	idéal	minimum	idéal	minimum	idéal	minimum	idéal	minimum
semis	2000	1200	2000	1200	>8000	4000	>10000	4500
bas-perchis	400	200	400	200	>8000	3000	>10000	3500
haut-perchis	1700	400	1700	400	4500	2500	5500	2700
Futaie jeune	2000	250	2000	250	2000	1300	2500	1500
Futaie âgée	1000-1300	150	600	100	1100	500	1200	600
avec rajeunissement et valeurs ci-dessus	140	7	100	50	70	250	600	300

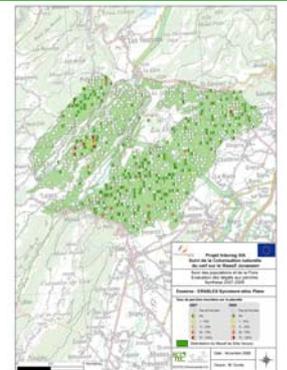
- Les critères précis d'analyse doivent cependant être affinés pour rendre cette nouvelle méthodologie opérationnelle.



Principe d'évaluation du niveau de rajeunissement

## Indice de Dégâts – C

- Les essences touchées diffèrent selon les massifs.
- L'Indice de Dégât indique globalement une faible pression sur les perches mais avec de fortes pressions locales, notamment sur les sites de regroupements hivernaux des cerfs.



## CONCLUSIONS

- Le cadre légal franco-suisse souligne l'importance d'une gestion cynégétique rigoureuse et l'adaptation des pratiques sylvicoles afin de garantir l'équilibre sylvo-cynégétique.
- Sur la base de l'état des lieux fourni par le projet, les pistes d'action en faveur d'une gestion forestière intégrant le cerf doivent être développées.

# Simulation de l'habitat potentiel

Observations de cerfs  
(visuelles, traces, ...)

Infos sur le milieu  
(peuplements, topographies, ...)

Le dérangement  
(routes, tissu urbain, ...)

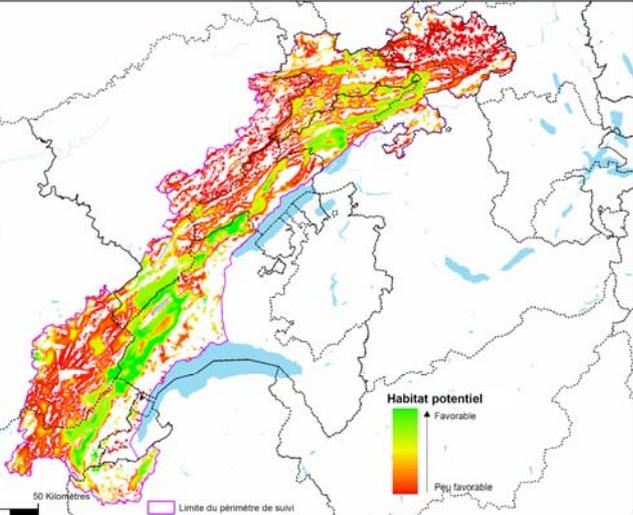
Un modèle

## MODELISATION DE L'HABITAT POTENTIEL

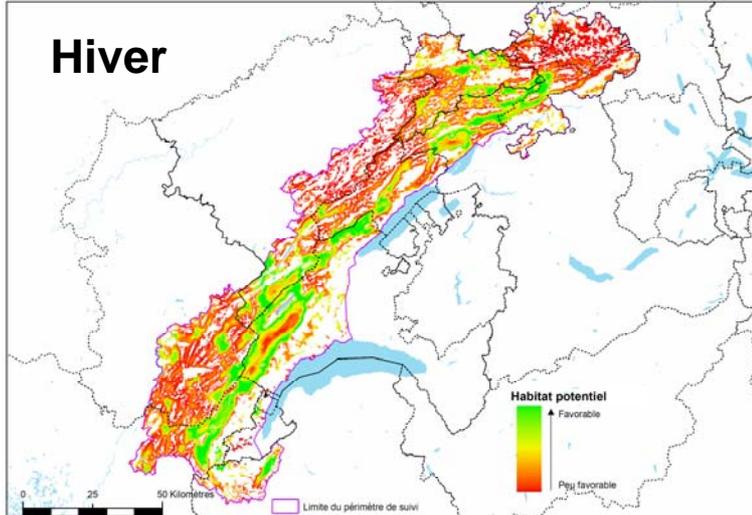
Cartes saisonnières de la **qualité de l'habitat** pour le cerf

Potentiel de colonisation du cerf

Eté



Hiver



**4'840 km<sup>2</sup> de surfaces forestière et marécageuse prises en compte pour les analyses**

- 15 % (720 km<sup>2</sup>) ont une qualité de l'habitat **estival** supérieure à 50%
- 17 % (840 km<sup>2</sup>) ont une qualité de l'habitat **hivernal** supérieure à 50%

## CONCLUSIONS

- Deux cartes fiables de l'habitat potentiel hivernal et estival ont été construites pour l'ensemble du périmètre INTERREG .
- L'habitat potentiel estival couvre la plus grande partie du périmètre INTERREG.
- Les cartes de l'habitat potentiel permettent d'identifier les secteurs prochainement occupés par le cerf et, par là, pourront être utilisées comme outil de gestion.

# Bilan et perspectives du projet INTERREG III A

## Bilan des 4 objectifs cadre

- **Anticiper** les difficultés générées par la présence du cerf dans les forêts jurassiennes et **prévenir** les conflits entre les principaux acteurs. **Atteint à 100 %**
- **Suivre et maîtriser** les populations de cerf grâce à des outils communs **Atteint à 90 %**
- **Mettre en place des politiques de gestion** probablement différenciées, mais **définies** et **coordonnées**. **Atteint à 70 %**
- **Créer une plate-forme de collaboration** franco-suisse entre gestionnaires de la faune et forestiers à l'échelle de la chaîne du Jura. **Atteint à 100 %**

## Perspectives

### 1) Finaliser et consolider l'observatoire « Cerf » selon les modules :

Actions	Outils	Evolution dans le projet interreg	A faire	Fréquence	Synthèse	Échéances projetées
Suivi des populations	Indices de présence	Poursuivre	Animation et synthèse	Annuelle	fin février	mi avril
	Mortalité extra cynégétique	Poursuivre	Animation et synthèse	Annuelle	fin février	mi avril
	Comptage phare	Poursuivre	Animation et synthèse. Prospection nouveau secteur Longchaumois (39) et Chauv neuve (25). Maintenir les échanges de compteurs (un par organisme, à la diligence des personnes)	Annuelle	mi avril	mi avril
	Réalisation plan de tir	Poursuivre	Animation et synthèse	Annuelle	fin février	fin mars
Suivi interaction population-milieu	Indice de changement écologique. Fiche biométrique des cerfs prélevés à la chasse	Poursuivre	Maintien et intégration des nouveaux détenteurs, animation et synthèse annuelle	Annuelle	fin février	fin mars
	Synthèse des dégâts agricoles	Poursuivre	Animation et synthèse annuelle	Annuelle	fin février	fin mars
Suivi du milieu	Indice de consommation	A déterminer				
	Indice dégâts	A déterminer	Définition des seuils, simplification des protocoles	Unique	juin 09	juin 09
	Indice rajeunissement	A déterminer	Définition des seuils, simplification des protocoles	Unique		

### 2) Définition des politiques de gestion

- Définition des objectifs de gestion par organisme.**
- Mise en commun et politique de gestion coordonnée et différenciée inter-départements et pays (décret du 14 mars 2008 pour la France).**
- Mise en pratique du catalogue de mesures proposé.**

### 3) Donner une suite par un INTERREG IV ?

- **Application de mesures mentionnées dans le catalogue élaboré pour la gestion :**
  - Mesures habitats : exemple de maintien des clairières ouvertes, expérimenter et confirmer des pratiques sylvicoles visant à maintenir l'offre alimentaire pour le cerf.
  - Mesures sensibilisation / formation : former les chasseurs, les forestiers (professionnels, particuliers, propriétaires), ...
- **Création d'observatoires cerf pour l'écoute du brame et l'accueil du public.**
- **Nouveaux circuits de comptage sur les nouveaux noyaux.**
- **Nouveaux relevés forestiers prévus en 2010, avec la définition de nouveaux massifs (Chaux Neuve dans le Doubs ?).**